

COMMUNE DE NOTH

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014 A 20 H 45

L'an 2014, le 20 juin à 20 h 45, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel DISSOUBRAY, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 12 juin 2014

Etaient présents : Mmes MAREST-MAZAUD-MONTAGNAC-PUYCHEVRIER
MM DEJOUHET-DISSOUBRAY-FIOLLE-GOUPILLON-LOIRAUD-PEINAUD-PETIT-TRIMOULET-VITTE

Etaient absents : Mme PERRAGUIN a donné pouvoir à Mme MAREST
M MARCELOT

M Christian PETIT a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

→ OUVERTURE DU BAR RESTAURANT EPICERIE

1 OUVERTURE DU BAR RESTAURANT EPICERIE

M. le Maire rappelle à l'Assemblée la fin prochaine des travaux de rénovation du Bar-Restaurant-Epicerie et chambres d'Hôtes en centre-bourg, situé sur la parcelle C1759. Il indique que l'ouverture de ce commerce aura lieu, après la réception des travaux, le 7 juillet 2014. La rénovation du logement à l'étage, comme prévu dans le calendrier des travaux, se poursuit et ce logement sera disponible à partir du 1^{er} octobre 2014. Il réaffirme tout l'intérêt de ce commerce en centre bourg qui participera à l'attractivité générale de la Commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

→ **autorise** M. le Maire à signer le bail précaire d'une durée maximale de 24 mois avec le porteur de projet Mme TISSIER Patricia. Les frais d'actes sont à la charge du preneur.

→ **approuve** le montant du loyer mensuel pour la partie professionnelle (Bar-Restaurant-Epicerie- 2 Chambres d'Hôtes) à 624,36 € H.T./mois et pour la partie privée (Logement type 2) à 180,00 €/mois Charges non comprises.

→ **désigne Maître BONNET-BEAUFRANC**, Notaire à La Souterraine, pour établir le bail à intervenir.

→ **autorise** M. le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

La séance est levée à 21 H 00

Le Maire,
Michel DISSOUBRAY.

Le secrétaire de séance
Christian PETIT